

Accompagner la personne en situation de handicap vieillissante en EHPAD

L'accueil des personnes âgées en situation de handicap n'est pas sans poser de difficultés tant pour les personnes accueillies que pour les équipes soignantes de l'EHPAD.

Le décalage générationnel, les troubles du comportement ou les difficultés à communiquer sont autant de sujets qui interpellent les équipes au quotidien.

L'impact du handicap sur le lien social est majoré par les troubles psychiques qui peuvent être associés à la déficience intellectuelle.

Or, l'accompagnement en EHPAD pour une équipes soignante diffère de l'accompagnement éducatif en établissement pour personnes handicapées. En

effet, par sa culture, sa formation, son organisation fonctionnelle, une équipe

soignante, en gérontologie n'offre pas les mêmes réponses aux difficultés psychiques des personnes en situation de handicap mental.

L'objet de cette formation sera de permettre aux professionnels de mieux comprendre et de faire face aux troubles du comportement qui apparaissent chez ces personnes en situation de handicap, elles-mêmes, bouleversées par un nouvel environnement institutionnel.

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des stagiaires

- Personnel soignant et non soignant

Prérequis

- Etre en relation avec des personnes en situation de handicap vieillissantes

Objectifs pédagogiques

- Analyser les situations à risque et faire émerger les difficultés des professionnels ;
- Définir la notion de handicap et comprendre la différence avec la dépendance de la personne âgée ;
- Identifier les différentes pathologies : trisomie 21, autisme, psychose déficitaire... ;
- S'appuyer sur le projet de vie pour mettre en oeuvre un accompagnement adapté à la personne ;
- Utiliser les techniques de communication adaptées.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Concepteur.trice.s : Laurence MALFAIT

Intervenant.te.s : Formatrice en gérontologie, infirmière pendant près de 20 ans dans le domaine du handicap (handicap physique, mental, polyhandicap)

Moyens pédagogiques et techniques

| Numéro de déclaration d'activité: 93131768213 (auprès du préfet de région de: Bouches du Rhône)
N°Datadock : 0073928; n°ODPC: 9617; n°HAS: H2011 07 779

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés et mis à disposition en ligne à la suite de la formation
- Exposés théoriques
- Quiz en salle

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Pré test / post test

Accessibilité

La formation peut se dérouler en intra chez le client ou en inter dans une salle adaptée à la formation.

Les personnes en situation de handicap, sont priées de nous contacter pour envisager ensemble les aménagements pouvant être apportés au parcours de formation.

Contenu de la formation

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème

- Jour 1
 - Temps d'observation et d'analyse de la prise en charge des résidents en situation de handicap
 - Temps d'analyses de pratiques proposé aux professionnels : => Faire émerger les difficultés des professionnels face aux expressions du handicap
- Jour 2
 - Revisiter la notion de handicap (déficience, incapacité, désavantage) en faisant le lien avec la notion de dépendance de la personne âgée. (notions théoriques et études de cas concrets)
 - Les différentes pathologies => La trisomie 21 ou syndrome de Down : le syndrome de Down résulte d'un hasard génétique ; => L'autisme est un trouble neurodéveloppemental qui apparaît durant la petite enfance. Il se caractérise par des difficultés de communication et d'interaction sociale, associées à des comportements répétitifs et des centres d'intérêts restreints ou spécifiques. Il peut aussi s'accompagner ou non d'une déficience intellectuelle. => Les états de psychose déficitaire caractérisés par un retard mental sévère avec troubles autistiques ou psychotiques notamment des accès d'angoisses psychotiques associés à des régressions et à des comportements auto-agressifs. => Le handicap psychique : est la conséquence de troubles psychiques invalidants. Comme le handicap cognitif, le handicap psychique n'implique pas de déficiences intellectuelles. Il est caractérisé par une alternance d'états psychique calmes ou tendus et par des difficultés à acquérir ou à exprimer des habiletés psychosociales, avec des déficits d'attention et des difficultés à élaborer et suivre un plan d'action. Il peut donc notamment se traduire par des angoisses, des troubles cognitifs (mémorisation, attention, capacités d'organisation, d'anticipation, adaptation au contexte de la situation) et des difficultés dans la relation à autrui et la communication. Ces quelques définitions, ne doivent pas cacher la grande variété des situations individuelles. Car l'existence de différents degrés de sévérité, de différentes formes d'un même trouble, l'âge de l'individu au moment de l'apparition des troubles, l'influence du milieu social et de l'entourage, ou encore le cumul de plusieurs déficiences sont autant d'exemples de facteurs déterminants qui font de chacun un cas unique....
- Jour 3
 - Utiliser le Projet de Vie individualisé pour adapter la prise en charge et mettre en pratique un projet d'animation avec des activités spécifiques tenant compte de la vitalité des personnes et des activités communes avec les résidents plus âgés pour favoriser l'intégration

- Utiliser les techniques de communication adaptées pour aborder les personnes en situation de handicap, les comprendre et faire face à leurs troubles.
- Bilan de fin de session
- Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation

Date de création du document : 17 novembre 2020